

## AVIS DE CONCOURS

### **Avis de concours interne pour le recrutement d'adjoints administratifs hospitaliers de 1<sup>re</sup> classe**

NOR : SJSJ0840151V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au foyer départemental Sully au Mesnil-Saint-Denis (Yvelines) en vue de pourvoir trois postes d'adjoint administratif hospitalier de 1<sup>re</sup> classe, dans les conditions fixées aux chapitres III et IV de l'article 12 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière.

Le concours interne d'adjoint administratif de 1<sup>re</sup> classe est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques et des établissements qui en dépendent, comptant au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours au moins une année de services publics effectifs.

Les candidatures devront être adressées au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel*, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au président du conseil général, direction des ressources humaines, 2, place André-Mignot, 78012 Versailles Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les date et lieu du concours.